

# Entre Parents-thèses

## (l'enfant a droit à ses deux parents !)

Journal trimestriel des " ENFANTS DU DIVORCE 59/62-ENFANTS DU DIMANCHE ".  
Decembre 2003. Numéro 3

---

### Pour amorcer une réflexion de fond...

*Certaines questions de société vont devenir incontournables dans un avenir probablement très proche.* Elles nous concernent au premier chef car elles tournent autour du problème de la redéfinition de la famille, lui-même dérivé pour une bonne part de celui de la place et du statut des femmes en Occident.

Inévitablement, les pères sont remis en cause, notamment dans les jugements de divorce qui doivent bien s'appuyer sur une définition quelconque, souvent sommairement implicite de la paternité, pour pouvoir seulement décider à qui l'on confiera l'enfant du mariage en dissolution, et jusqu'à quelles limites.

L'évolution des mœurs et des pratiques collectives (mariage, divorce, pacs, union libre, décomposition et recomposition familiale) ainsi que les nouvelles possibilités offertes par les technologies médicales (recherches de paternité, mères porteuses) aggravent encore ces problèmes jusqu'à affoler la boussole du législateur déjà peu enclin à proposer une vision d'ensemble sur ces interrogations pendantes qui souvent lui échappent.

Ce qui d'ailleurs, de façon passablement hypocrite, condamne en retour les juges à trancher eux-mêmes des débats dont on ne leur a pas fourni la clé.

Tout cela réuni me semble faire *aujourd'hui nécessité impérative de poser ces questions* d'abord à nous-mêmes qui sommes aux premières loges, et d'engager une réflexion patiente et tenace, en usant de la coopération de toutes les bonnes volontés, y compris bien entendu celles des femmes et des mères.

Je propose donc de *centrer la réflexion sur les problèmes suivants*, forcément liés entre eux et qui condensent toutes les douloureuses difficultés rencontrées sur le terrain, à savoir :

- qu'est-ce qu'être père aujourd'hui ? Quelle paternité nous faut-il réclamer ? Quelles charges et quelles responsabilités implique-t-elle ?

- comment redéfinir la maternité, le fait d'être mère ? La notion annexe du droit des mères a-t-elle un sens ?

- Quel est enfin et surtout l'intérêt de l'enfant ? Qui peut le déterminer et comment ?

Il ne faut pas se hâter de répondre, mais il est prudent de ne pas trop tarder à *prendre soi-même en main ce questionnement*. Celui-ci est tellement grave qu'il exige une grande prudence intellectuelle et humaine.

Dans les numéros prochains d'**Entre Parents-Thèses**, j'essaierai sans prétention d'aborder un problème à la fois, mais il est encore plus souhaitable que chacun y réfléchisse sérieusement, et qu'ainsi s'instaure jusque dans les présentes pages une authentique coopération.

Dominique CATTEAU.

---

## ***Séquence EMOTION :***

### **Inauguration du siège régional dans la bonne humeur !**

C'est dans une ambiance emprunte d'une certaine émotion teintée bien sûr par la bonne humeur qu'a eu lieu le samedi 29 novembre 2003 l'inauguration du siège régional de notre Association, au 21 rue du Général de Gaulle à La Madeleine.

Bénédicte, Claude, Jacques, Marie-Claire, Michel, Marie-Mildrède, Mathieu, Annick, Laurent, Françoise, Daniel, Olivier ... et encore beaucoup d'autres bénévoles avaient fait le déplacement pour ce moment historique.

Après plus de 20 années d'activité déployée dans un premier temps dans le Nord puis par la suite dans le Pas-de-Calais, il était apparu ces dernières années aux yeux des responsables de l'Association la nécessité d'avoir enfin un lieu sur la métropole lilloise où il serait possible d'y centraliser les activités organisationnelles, ceci afin d'être davantage rationnels dans le bénévolat, donc d'être encore plus efficaces.

Lors de l'allocution de bienvenue, Alain MONCHEAUX, Président de l'Association, devait rappeler quelques chiffres significatifs de l'activité des bénévoles dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Ainsi notamment, ce sont plus de 30 permanences d'accueil, d'écoute et de conseils juridiques tenues annuellement sur Marcq-en-Baroeul et Lille auxquelles se rendent de nombreux pères ( ils représentent plus de 80 % des personnes accueillies !) soucieux de pouvoir garder un lien avec leurs enfants lors d'une séparation ou d'un divorce. A cela, il faut bien sûr ajouter les accueils sur ligne d'urgence et sur le site !

Rappelant tout l'intérêt de la loi du 4 mars 2002 réformant l'autorité parentale, Alain MONCHEAUX devait insister sur la nécessité mais aussi sur l'urgence qu'il y a à voir ses dispositions être réellement prises en considération par les Juges aux Affaires Familiales.

Résidence alternée ou paritaire, médiation familiale, deux dispositions-phares contenues dans cette loi et à davantage privilégier dans l'intérêt des enfants, selon le Président qui, avant de céder la parole à Claude LEGRIS, Vice-Président, insista une fois de plus sur le fait qu'une majorité d'enfants concernés par les pères ou mères accueillis lors des permanences ont moins de 10 ans.

Claude LEGRIS dans son intervention, insista à son tour sur l'importance de ce lieu pour notre Association, il rappela que l'obtention de ce local était le fruit du travail militant des nombreux bénévoles qui nous ont précédé et ont construit notre Association.

Avec ce local mis aujourd'hui à notre disposition, c'est une page de l'Histoire de l'Association qui se tourne et une nouvelle qui s'écrit, d'où la présence des anciens présidents Pascal et Philippe, qui avaient tenus à être présents pour cet événement : être davantage efficaces pour la cause que nous défendons, celle des enfants. Notons que l'Association est aidée

financièrement par, outre ses adhérents(es), le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional, l'ARCAF, la Maison de la Médiation et de la Citoyenneté de Lille, les communes de Roncq et de Villeneuve d'Ascq.

Puis, Claude LEGRIS devait remercier l'assistance en la conviant à se rapprocher du superbe buffet préparé par Annick.

Enfin, c'est dans une ambiance bonne enfant que le Verre de l'Amitié fut partagé par les participants.

---

**Vous avez des choses à dire ? Eh bien dites-les en une vingtaine de lignes! Comment ? En écrivant à notre rédacteur en chef Olivier en précisant vos coordonnées téléphoniques! Ce journal, c'est aussi le vôtre, alors n'hésitez pas ! A bientôt !**

---

### *A méditer...*

La cause des enfants n'est pas une idée nouvelle puisqu'en son temps Pythagore, philosophe et mathématicien grec du 6<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, écrivait : " *Un homme (ou une femme) n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant* " .

---

### *Témoignage.*

Il n'est pas simple de savoir par quel bout commencer.

Il existe aujourd'hui en Islande, à Reykjavik plus précisément, une petite fille de 4 ans qui n'a pas pu fêter son anniversaire le 11 octobre dernier avec son papa et sa grand-mère venue spécialement de Marcq-en-Baroeul pour l'événement. Tout simplement parce que sa maman en avait décidé autrement... Même le Ministère français de la Justice, par l'intermédiaire de la MAMIF, *Mission d'Aide à la Médiation Internationale pour les Familles*, s'est cassé les dents en France et en Islande (.....).

Alors Laura souffre en silence. Laura cloisonne sa vie, se confiant parfois, des confidences qui hélas ne rassurent pas. Laura a vécu depuis quelques temps plusieurs situations inexplicables, mais le temps apportera sans doute des éclairages. Une chose est claire : Laura sait (.....).

Depuis son plus jeune âge, tout est emmagasiné dans un coin de son cerveau ; tel un puzzle, elle reconstituera petit à petit. Depuis le premier jour de cette terrible affaire familiale, le Papa de Laura que je suis, a tout fait afin de la respecter, de la protéger et de veiller à son épanouissement et au bon développement de son équilibre psychoaffectif. (...). C'est ainsi que j'avance, que je tente de garder le cap de la vie, un cap balisé par de petites lumières scintillantes au fond de mon cœur, lumières qui en se regroupant composent tout simplement Laura.

Et Laura dans tout cela ? Elle subit. En une année, elle n'aura rencontré son papa qu'une grosse poignée d'heures, à peine plus de 120 heures en 12 mois ! Le papa que je suis, qui est en Islande depuis janvier 2003 afin d'être auprès de ma fille, n'a même **jamais** pu la recevoir chez lui ! Pourtant les services de la Protection de l'Enfance y sont favorables !... (.....).

Alors Laura subit les rencontres non respectées, les communications téléphoniques interrompues ainsi que le courrier qui lui est adressé (...).

(...) Je ne sais si un jour enfin la maman de Laura comprendra ce qu'elle fait.

Le temps passe, de plus en plus de gens en France et en Islande, prennent conscience de la réalité de ces faits. J'ose espérer qu'il ne sera pas trop tard, le jour où la vérité éclatera enfin. A ce jour, Laura reste en danger, séquestrée en Islande par sa maman.

François Scheefer, Reykjavik, Islande.

Ndlr : le dossier de cette affaire est consultable sur notre site

---

## Témoignage, comment s'y prendre ?

Souvent lors de nos permanences, la question des témoins est abordée. Aussi nous présentons ci-dessous un modèle de témoignage.

### ATTESTATION

Je soussigné (e) Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ami(e), parent, voisin, collègue, de Mme, M.....

Certifie l'exactitude des faits décrits ci-après pour en avoir été le témoin direct.

J'ai constaté personnellement les faits suivants.....(que les circonstances, pas de jugement de valeur sur les faits et personnes).

Je remets cette attestation à Mme, M..... et je suis informé qu'elle doit être produite dans la procédure en cours qui l'oppose à Mme, M ..... et je sais également qu'une fausse attestation m'exposerait à des sanctions pénales.

Fait le .....

*Ps : joindre impérativement une photocopie de la carte d'identité ou de toute pièce faisant apparaître à la fois la photographie et la signature de l'auteur de l'attestation.*

---

En tant qu'ami(e) et adhérent(e) de l'Association, vous recevez régulièrement le journal "

**Entre Parents-Thèses "**

et nous espérons que sa lecture vous a apporté **réconfort, informations et conseils.**

Aussi, nous espérons que vous renouvelerez votre adhésion en cette année 2004 afin de  
pouvoir

**continuer à bénéficier de l'envoi du journal de l'Association.**

Pour cela, rien de plus simple : remplissez le bulletin accompagné de l'enveloppe ci-jointe.

Merci d'avance.

---

### **Demande de Correspondance.**

Il est par parfois des moments difficiles dans la vie, c'est le cas de Olivier D. qui est actuellement incarcéré pour plusieurs mois à la Maison d'Arrêt de Béthune. Séparé de ce fait de ses deux petits garçons, Olivier à travers ses courriers qu'il nous a fait parvenir, a la ferme intention de **maintenir le lien parental en tant que père** et de tourner la page d'un passé tourmenté.

Bien sûr, tout n'est jamais simple mais Olivier sait que **ses deux fils ont aussi besoin de lui**. Une incarcération, c'est toujours une souffrance, une vie enfermée et parfois, pour ne pas dire souvent, on a besoin d'un soutien, d'un petit mot, d'un sourire, bref, d'une petite attention de la part de l'autre. C'est pourquoi Olivier souhaite correspondre avec des personnes sensibles à sa situation, **surtout en cette période de fêtes**. Alors, un petit mot, une carte postale, une carte de vœux, ce sera toujours ça et c'est énorme. Merci pour lui.

Alain Moncheaux.

**Où s'adresser** : Olivier D, n° 23427A, cellule 202.

Maison d'Arrêt, rue d'Aire.

62400 Béthune.

---

En cette période de début d'année nouvelle, toute l'équipe des Enfants du Dimanche vous souhaite d'aboutir dans vos démarches afin que **vos devoirs et droits** de parent puissent réellement s'exercer dans l'intérêt de vos enfants. Que cette année 2004 voit la loi du 4 mars 2002 réformant l'autorité parentale porter **ses premiers et significatifs fruits** !

---

**Rappel Permanences : tous les 2ème et 4ème mardi soir, salle Agora, à Marcq en Baroeul de 19h à 21h30 et le 2ème samedi matin de 9h30 à 12h en les locaux de la Maison de la Médiation et de la Citoyenneté à Lille. Je suis une mère, je suis un père. La question des Droits et Devoirs de l'Enfant, ça me concerne !**

Pour remplir mes devoirs de parent, il faut que mes droits soient respectés, pour cela j'aide l'Association en versant (chèqe à l'ordre des ENFANTS DU DIVORCE 59/62)

10 euros ..... 20 euros ..... 30 euros ..... ou plus .....

**Je suis déjà membre de l'Association, je lui donne un coup de main en versant**

.....euros

Cet argent sert à financer les activités de l'Association au service des Enfants. Soyez-en remerciés.

**Nom et prénom** .....

**Adresse** .....

**Ville** .....

**N° de téléphone** (facultatif) .....

*(bulletin à renvoyer aux Enfants du divorce 59/62, Enfants du Dimanche, 21 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine)*

---

**Titre** : Entre Parents-thèses, journal gratuit de l'association " SOS ENFANTS DU DIVORCE 59/62 ", association de type 1901.  
**Adresse** : Salle Agora, Hôtel de Ville, 59700 Marcq-en-Baroeul. **Directeur de publication** : Alain Moncheaux , **Rédacteur en Chef** : Olivier Périn. **Comité de rédaction** : Philippe Creus, Alain Moncheaux, Olivier Périn, Mathieu Gellens, Dominique Catteau, Pierre Declerk. **Conception** : collectif. **Fabrication** : CAT, rue B.Délespaul. 59000 Lille. **N°ISSN** : en cours. **Dépôt légal** : à parution. **N° commission paritaire** : en cours. **Tirage** : 400 exemplaires. **Diffusion** : EDD. Tous droits réservés pour les textes. La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce journal sans accord écrit de l'association est interdite, conformément à la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire et artistique.

---

### **Ca peut servir !**

Notre site : <http://asso.nordnet.fr/parent-enfant-divorce>.

Notre ligne d'urgence : 06.86.94.20.40

**Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle** : 144 Av Daumesnil, 75012 Paris, tel 01.43.41.45.18. **Ecole des Grands-Parents Européens**, pour maintenir le lien grand-parental, tel 03.20.50.73.77. **Fondation de France** : [WWW.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org). **Parole d'enfants** : [www.parole.be](http://www.parole.be). **CIDF** : 03.20.54.27.66. **CIRA** : 0821080910. **UDAF Médiation** : 03.20.54.46.28 . **Polymédiation** : 03.20.53.36.84. **Couples et familles** : 03.20.54.01.33. **Conseil Général 59** : 03.20.63.59.59. **Conseil Général 62** : 03.21.21.62.62. **Conseil Régional** : 03.28.82.82.82. **TGI Lille** : 03.20.78.33.33. **TGI Arras** : 03.21.51.52.06. **Police** : 17. **Pompiers** : 18. **Samu** : 15.

---

Une équipe à votre service : Alain Moncheaux (président), Claude Legris et Olivier Périn (vice-présidents), Laurent Verdière (trésorier), Pierre Declerk, Daniel Florin, Claude Lespagnol, Jacques Taillez et Philippe Creus (administrateurs) ... et une trentaine d'autres bénévoles réparti(e)s sur l'ensemble de la région Nord/Pas-de-Calais dont Michel de Wattignies, Mathieu et Dominique, Jean, Annick, Josiane, Christian et Gabriel, Marie-Mildède, Patrick et Marie-Claire.

---